

# Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35

## COMPRENDRE LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le PADD constitue le socle sur lequel se construira le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal. C'est le projet politique qui exprime les orientations futures en matière de construction de logements, de préservation de l'environnement et de renaturation, de développement économique et de maintien du commerce, du renforcement des services, des équipements et des transports.

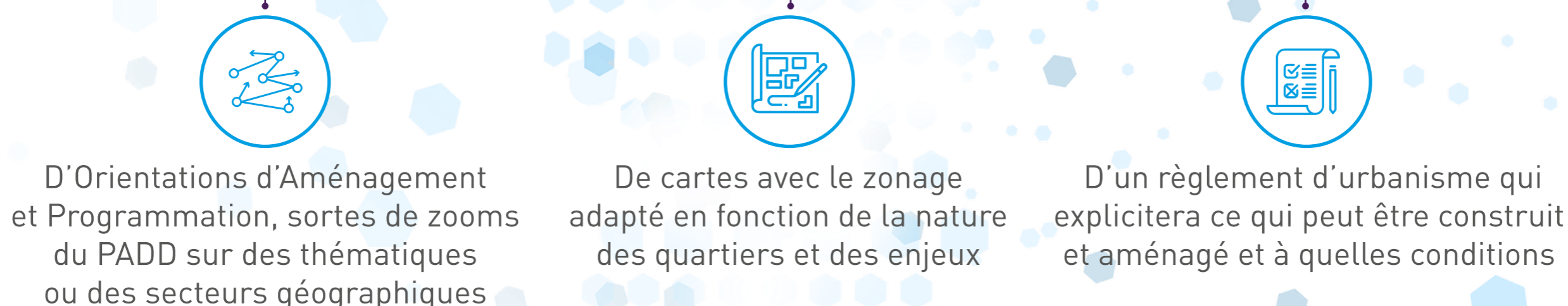


### Une méthode : co-construire avec les communes et concerter les habitants



Il a fait l'objet d'un débat au sein des **24 CONSEILS MUNICIPAUX** entre septembre 2022 et mars 2023 puis par le **CONSEIL TERRITORIAL** le 4 avril 2023.

Il sera traduit jusqu'en 2024 au sein :



## Zéro Artificialisation Nette : un engagement fort

Alors que la loi prévoit un certain quota pour construire sur des terres agricoles ou naturelles, le Grand-Orly Seine Bièvre a décidé de **protéger au maximum les espaces naturels et agricoles existants et de compenser chaque hectare artificialisé.**



## Deux fils directeurs recoupant l'ensemble des orientations et des objectifs : le climat et la solidarité

**Combattre et s'adapter au dérèglement climatique :** une ambition pour promouvoir la renaturation du territoire et la sobriété en matière d'utilisation des sols, soutenir un aménagement moins émetteur de gaz à effet de serre et apportant du confort lors des fortes chaleurs

**Garantir un territoire pour toutes et tous :** une exigence pour permettre à chacune et à chacun de vivre et de s'épanouir sur le territoire quel que soit son âge et ses revenus





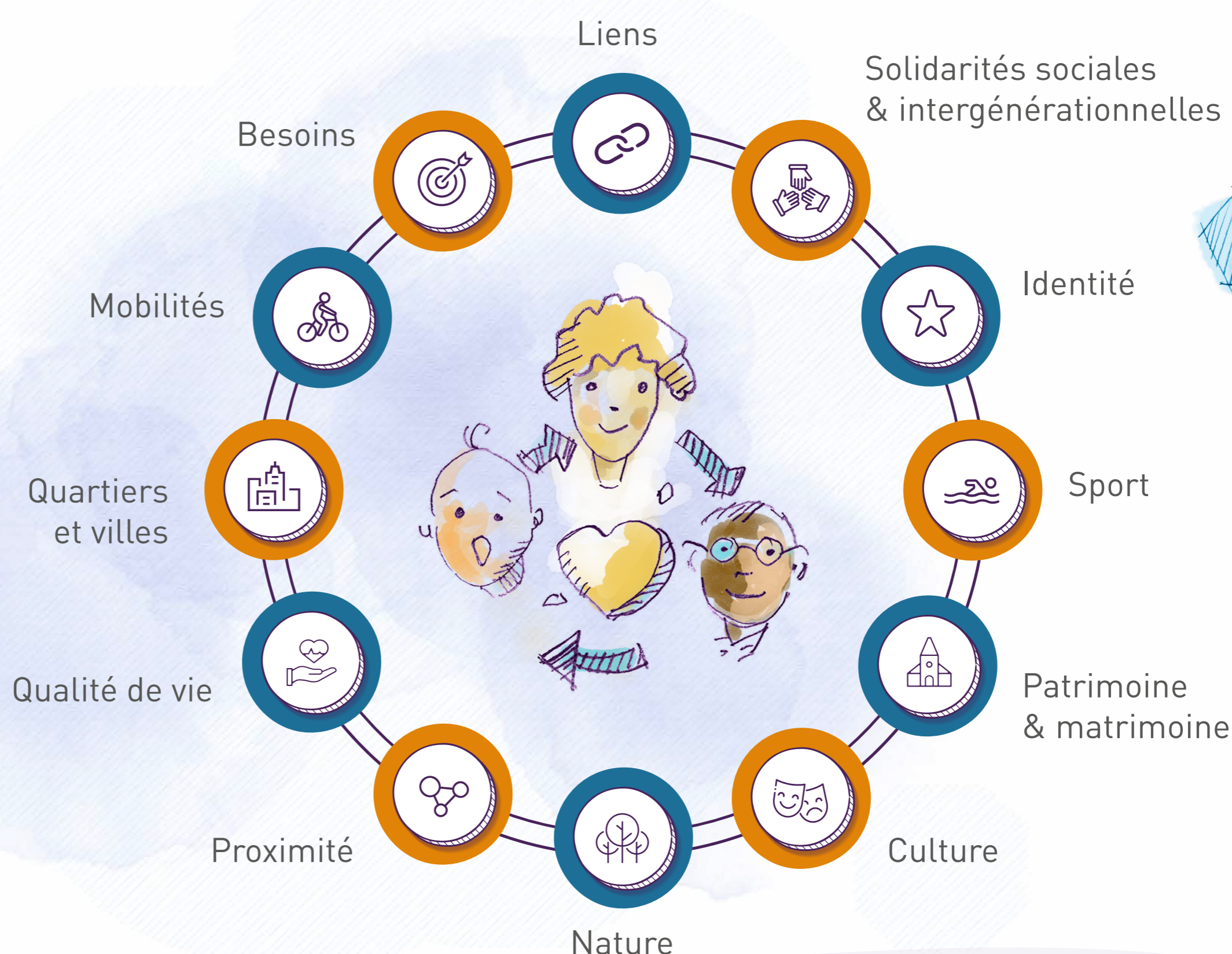
# Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35

## PADD- AXE 1

## AMÉLIORER ET APAISER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANT·E·S

L'habitant·e est au centre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables avec comme fil conducteur le territoire au quotidien : l'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie au sein de notre territoire, le fait de penser notre territoire par ses vides (espaces non-bâti), l'amélioration de l'habitat ancien et récent, afin d'offrir des logements dignes à tou.te.s mais également une réponse aux besoins du quotidien (équipements, emplois, commerces, services...) afin de renforcer nos cœurs de ville et de quartiers.



### Penser des lieux et des espaces vivants, naturels, agréables et pacifiés

Promouvoir des **espaces publics partagés et vécus**

Développer la présence de la **nature et de la biodiversité** en ville

Mettre en valeur les **grands paysages**

Faciliter les **déplacements de courte distance à pied et à vélo**

Penser la ville **à hauteur d'enfants**

Offrir des espaces d'**oasis urbaines**

### Permettre de se loger dignement

**Construire pour répondre aux besoins en logements :** proposer une offre de logements diversifiés à tous les âges de sa vie et en fonction de ses besoins



Permettre le développement de **nouvelles formes d'habitat** tout en **préservant le tissu pavillonnaire et les identités architecturales**

Œuvrer pour la **qualité des logements** (taille, exposition, performance énergétique, confort d'été, etc.)

Développer les **logements d'urgence** pour les femmes et les enfants victimes de violences

### Favoriser la ville des proximités : promouvoir le vivre ensemble et répondre à la diversité des besoins

Faciliter l'**accès** aux équipements, aux commerces et aux services de proximité

Garantir le droit à **l'accès aux soins** pour toutes et tous

Promouvoir un **territoire ludique et créatif** en assurant l'accès à la **culture**, à l'**art** et au **sport** dans la ville



Grand  
Orlyseine  
bièvre



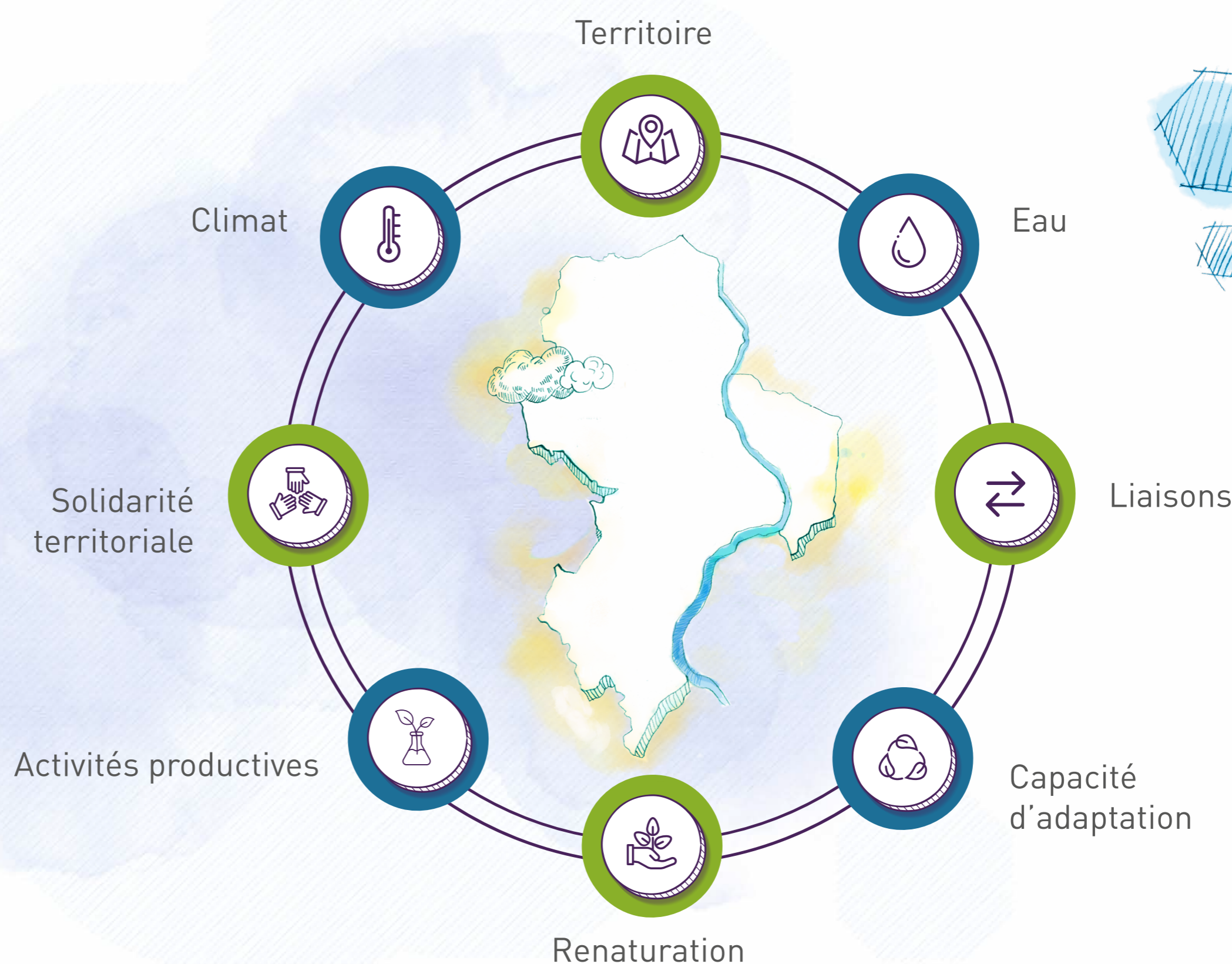
# Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35

PADD-  
AXE 2

## ANTICIPER ET ADAPTER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Le PADD vise également à anticiper et préparer notre territoire aux grands enjeux de demain: limitation de la consommation d'espaces naturels, capacité d'adaptation face au dérèglement climatique, gestion des ressources, économie de demain tournée vers les activités productives, sociales et solidaires, intégration des grands projets d'infrastructures de transports collectifs...

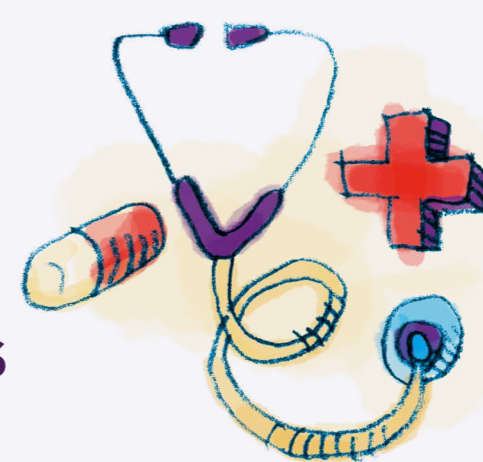


### Soutenir un développement urbain équilibré



**Adapter le développement urbain** aux besoins et aux capacités des différentes parties du territoire

Penser l'urbanisme par le prisme de la **santé** en prenant en compte les **risques**, les **pollutions** et les **nuisances**



**Affirmer une ville mixte**, vivante et dynamique, **créatrice d'activités économiques et d'emplois**



**Porter des projets ambitieux et durables aux faibles impacts écologiques** et sobres en matière de foncier et d'énergie

### Élaborer une programmation économique productive, attractive et durable

**Renforcer un tissu économique, productif et industriel** dynamique, diversifié et responsable



**Développer des filières stratégiques**, promouvoir l'innovation ainsi que l'économie sociale et solidaire et les savoir-faire locaux



**Accueillir des emplois**, de l'enseignement, de la formation, adaptés aux besoins du territoire

**Valoriser les spécificités et marqueurs du territoire** pour en assurer son attractivité



### Faciliter et renforcer les mobilités



**Connecter le territoire avec de grandes infrastructures** de transports en commun à l'échelle régionale et nationales (gare TGV d'Orly)

**Mailler le territoire** avec un réseau de bus et cyclable performant



**Atténuer les coupures urbaines** dues aux axes routiers [A6, A106, A86, RN6, RN7, etc.] ferroviaires et grandes emprises foncières [MIN de Rungis, aéroport d'Orly].

